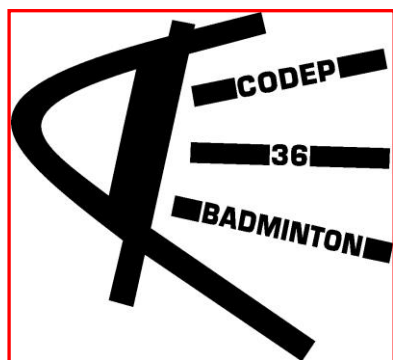


TROPHEE INTERREGIONAL JEUNES

24 & 25 Septembre 2016

Catégorie P / B / M / C



Salle omnisport de Belle Isle de
CHATEAUROUX (36)



Renseignements : comite.36.bad@gmail.com

**La ligue du Centre et le comité départemental de l'Indre de badminton
sont heureux de vous inviter
à la 1ère étape du trophée interrégional jeunes
les 24 & 25 septembre 2016 à Châteauroux (36).**

Numéro d'autorisation : Demande en cours

Lieu du Tournoi

Salle omnisport de Belle Isle. (Salle unique avec 10 terrains).
Avenue Daniel-Bernardet
CHATEAUROUX (36000)

Catégories & tableaux :

Le TIJ est ouvert aux Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets des Ligues *Centre-Val de Loire, Ile-de-France et Outre-Mer* possédant une licence FFBA D pour la saison 2016-2017.

La compétition est ouverte à tous les Poussins, aux Benjamins **classés**, aux Minimes et Cadets **classés D9 minimum** dans le tableau d'inscription.

Les matchs de simples seront organisés par poules, puis en élimination directe en phase finale, les doubles et les mixtes aussi jusqu'à 7 paires puis en élimination directe au delà.

Les classements seront ceux à la date du 1^{er} septembre 2016.

Dates et Horaires de la Compétition :

Samedi : 10h – 20h00

Accueil des joueurs : 9h30

Dimanche : 8h30 - 16h

Accueil des joueurs : 8h

Les joueurs pourront être appelés jusqu'à 60 minutes avant l'horaire annoncé de l'échéancier.

Lieu de la Compétition : Gymnase de Belle Isle à Châteauroux (36)

Montant des inscriptions : 1 tableau - **12 €**, 2 tableaux - **15 €**, 3 tableaux - **18 €**

Inscriptions :

Votre inscription devra nous parvenir à l'adresse suivante :

Comité de l'Indre de Badminton – Maison des Sports – 89 allée des Platanes – 36000 CHATEAUROUX

Accompagnée de son règlement par chèque à l'ordre de «Comité 36 Badminton» ou par virement bancaire : Comité de l'Indre de Badminton – FR76 1450 5000 0208 1005 0536 230 – IBAN CEPFRPP450

- **Date limite des inscriptions 14/09/2016**
- Constitution des tableaux **le 17/09/2016**
- Envoi des convocations **le 19/09/2016**

Aucune inscription ne pourra se faire par téléphone.

Cependant, afin de nous faciliter l'organisation, il est fortement conseillé de nous envoyer une version par courriel, par contre celle-ci sera validée lors de la réception du règlement ou du virement bancaire.

Volants :

Les volants sont à la charge des joueurs à parité jusqu'aux demi-finales, devront être homologués par la FFBaD et sont fournis gratuitement par le comité d'organisation pour les finales.

En cas de litige, le volant officiel sera le Oliver Apex 100. Il sera en vente à la table de marque.

Récompenses :

L'enveloppe des récompenses sera répartie entre les vainqueurs et les finalistes sous forme de lots et/ou de bons d'achat.

Restauration :

Une buvette conviviale et bien achalandée sera à la disposition dans le gymnase pendant la compétition.

Arbitrage et règlement :

La compétition se déroulera suivant le Règlement Officiel des TIJ édité par la FFBaD.

Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage pendant les phases préliminaires et seront arbitrés dans la mesure du possible pendant les phases finales.

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire de la FFBaD, est exigée sur le terrain.

Contacts

Pour toute question, vous pouvez adresser un mail à :

comite.36.bad@gmail.com

Tel. Labrune Catherine 06 88 43 74 41

Hébergement

Nous vous proposons :

IFR (institut du football régional) 02.54.60.24.62 fax 02 54 60 24 69.

Inter Hotel Amarys: tel 02.54.27.70.70 fax 02 54 24 52 82.

Hôtel Fasthôtel : tel 02.54.26.93.93

Hôtel Ibis : tel 02.54.34.61.61 fax 02.54.27.69.51

Étape Hôtel : tel 06.92.68.32.53 fax 02.5407.07.68

B&B Hôtel Châteauroux 1 : tel 08.92.70.75.22 fax 02.54.07.04.75

B&B Hôtel Châteauroux 2: tel 08.92.78.80.30 fax 02.54.60.48.00

REGLEMENT PARTICULIER DU

TROPHÉE INTERREGIONAL JEUNES N°1

24 et 25 septembre 2016

- 1- Le trophée se déroulera selon les règles de la FFBad et plus particulièrement selon le règlement des Trophées Interrégionaux Jeunes.
- 2- Tout joueur doit être en possession de sa licence pour la saison 2016-2017.
- 3- La compétition se déroulera dans 1 gymnase de 10 terrains. Salle omnisport de Belle Isle. Avenue Daniel-Bernardet 36000 Châteauroux.
- 4- La compétition est ouverte aux poussins, aux benjamins, aux minimes et aux cadets des ligues : **Centre-Val de Loire, Ile-de-France et Outre-Mer**
- 5- Une étape TIJ est ouverte aux joueurs des catégories poussins, benjamins, minimes et cadets. Sur une même étape, un joueur est autorisé à s'inscrire à une étape TIJ dans des catégories d'âge
- 6- Les tableaux proposés sont : simple homme, simple dame, double hommes, double dames et double mixte. Les joueurs peuvent s'inscrire sur les trois tableaux.
Tous les tableaux sont ouverts aux poussins, benjamins classés, minimes et cadets classés D9 minimum
Les simples se joueront en poules et les mixtes et doubles aussi dans la mesure du possible.
Les simples se joueront le samedi et jusqu'aux finales, les mixtes débiteront le samedi.
Les mixtes se termineront le dimanche et les doubles se joueront le dimanche.
Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux en cas de nécessité et de prendre toute mesure afin d'améliorer le bon déroulement de la compétition, après accord du juge-arbitre principal.
- 7- Le nombre de participants est limité à 120. En cas de surnombre, les inscriptions seront retenues selon l'ordre d'arrivée, reçues avant la date limite de réception fixée au **14 septembre 2016** (cachet de La Poste faisant foi).
L'inscription sera refusée s'il ne figure pas sur la feuille d'inscription le nom d'un représentant adulte nommé par le club/Codep/Ligue qui sera présent pendant la durée de la compétition.
- 8- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de problèmes liés à des erreurs commises par les clubs lors de l'inscription (délai non respecté inclus).
- 9- Le montant des droits d'inscription est de 12 euros pour un tableau, de 15 euros pour deux tableaux et de 18 euros pour trois tableaux.
- 10- Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler certains tableaux si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- 11- En cas de forfait après le tirage au sort, le 17 septembre 2016, les droits d'engagement resteront acquis au comité d'organisation.
- 12- Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré « forfait » après la date du tirage au sort (cf. document annexe à la procédure de gestion de forfait, en vigueur). Il devra prévenir l'organisateur de sa non participation et adressera et postera, dans les délais impartis, les pièces justificatives au Comité de l'Indre de Badminton – Maison des Sports – 89 allée des Platanes – 36000 CHATEAUROUX
- 13- Les matchs se joueront en volants plumes pour l'ensemble de la compétition.
Les volants sont à la charge des joueurs à parité jusqu'aux demi finales et sont fournis gratuitement par le comité d'organisation pour les finales.
Les volants officiels sont les OLIVER APEX 100 ; ils seront en vente à la table de marque et seront utilisés en cas de désaccord entre les joueurs.
- 14- L'échéancier n'est donné qu'à titre indicatif. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé.
- 15- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage pendant les phases préliminaires et seront arbitrés dans la mesure du possible pendant les phases finales.
- 16- Les joueurs (euses) disposent de trois minutes d'échauffement entre l'appel et le début de leur match.
- 17- Chaque joueur doit se présenter avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de vingt minutes.
- 18- Tout(e) joueur(euse) désirant s'absenter, quelle soit la raison ou (et) la durée, devra prévenir le juge-arbitre, sous peine d'être disqualifié(e) à l'appel de son match.
- 19- Seuls auront accès aux terrains, les joueurs, les coachs, les arbitres et membres du comité d'organisation.
- 20- Une tenue de badminton conforme à la réglementation de FFBad est exigée sur le terrain.
- 21- Seul le représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.
- 22- L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de la compétition, qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibé. La liste des produits dopants est rendue officielle par le ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du règlement médical du guide du badminton).
Les joueurs sous prescription médicale doivent impérativement présenter les documents au juge arbitre avant la compétition.
- 23- Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.
- 24- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.
- 25- Toute participation à la compétition implique l'adoption du présent règlement.

